

ORDURES MÉNAGÈRES

À DÉPOSER DANS LE BAC, DANS UN SAC PLASTIQUE ADAPTÉ ET FERMÉ

EMBALLAGES EN VERRE

À DÉPOSER EN VRAC SANS SAC

À NE PAS DÉPOSER

AMPOULES ET NÉONS - VAISSELLE
POTS DE FLEURS - MIROIRS

EMBALLAGES ET PAPIERS

À DÉPOSER EN VRAC DANS LE BAC SANS SAC

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT

À NE PAS DÉPOSER

TOUS LES OBJETS AUTRES QUE LES EMBALLAGES ET PAPIERS

DÉCHETS VÉGÉTAUX

À DÉPOSER EN VRAC DANS LE BAC SANS SAC OU EN FAGOTS AVEC UN LIEN NATUREL DE TYPE FICELLE

TONTE DE GAZON - FEUILLES - PLANTES ET FLEURS - BRANCHAGES - TAILLE DE HAIES

À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

TRONCS ET SOUCHES D'ARBRES, BRANCHES D'UN DIAMÈTRE SUPÉRIEUR À 6 CM*, OBJETS EN BOIS, CAGETTES ET POTS DE FLEURS

*D'UNE LONGUEUR DE 1,5 M ET DANS LA LIMITE DE 5 FAGOTS.

À DÉPOSER DANS VOTRE COMPOSTEUR OU DANS VOTRE BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES

DÉCHETS ALIMENTAIRES

À NE PAS DÉPOSER

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX DÉPOSÉS EN VRAC SUR LE SOL NE SERONT PAS COLLECTÉS

OBJETS ENCOMBRANTS

À DÉPOSER DEVANT CHEZ VOUS OU DANS LES ZONES DÉDIÉES, LA VEILLE AU SOIR

FERRAILLE - MOBILIER DIVERS - LITERIE - GRANDS CARTONS PLIÉS

À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

PRODUITS CHIMIQUES QUI PEUVENT ÊTRE DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT ET POUR LA SANTÉ (POTS DE PEINTURE, VERNIS, INSECTICIDES, HUILES...)

PNEUS

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (PETIT ET GROS ÉLECTROMÉNAGER) : FOUR, TV, FRIGO...

0 800 50 49 36 Service & appel gratuits grandparisgrandest.fr

LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Le réseau de déchèteries est soumis à un règlement intérieur fixant l'ensemble des conditions d'accès, de circulation et d'utilisation des équipements ainsi que le rôle des agents d'accueil. Le document est consultable auprès de l'agent d'accueil et sur grandparisgrandest.fr

LA LISTE DES DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIE EST DISPONIBLE SUR LE SITE [GRANDPARISGRANDEST.FR](http://grandparisgrandest.fr)

CONDITIONS D'ACCÈS

La déchèterie est réservée aux particuliers résidant sur le territoire de Grand Paris Grand Est (hors Montfermeil et Gournay-sur-Marne)

DÉCHÈTERIE > Je présente un justificatif d'identité + un justificatif de domicile

VOLUMES AUTORISÉS > 1 dépôt par jour - 1 m³ par dépôt - 4 m³ maximum par semaine

SONT STRICTEMENT INTERDITS EN DÉCHÈTERIE



ATTENTION : Les véhicules utilitaires, les véhicules de tourisme dépassant 1,90m de hauteur ainsi que les apports de déchets dont les volumes dépassent 1m³ sont soumis à **dérogation préalable** à solliciter auprès de Grand Paris Grand Est (délais de 5 jours ouvrés).

POUR DEMANDER UNE DÉROGATION, 2 SOLUTIONS :

Par internet : remplir le formulaire sur le site de Grand Paris Grand Est en joignant les pièces suivantes :

- Un justificatif d'identité avec photo ;
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, facture d'électricité, de gaz ou d'eau) ;
- La carte grise du véhicule.

En scannant le QR code :



GRAND PARIS GRAND EST
Direction Prévention et Gestion des Déchets II, boulevard du Mont d'Est - 93160 Noisy-le-Grand



INFOS

CLIC INFO DÉCHETS
TOUTES VOS INFOS EN UN COUP D'ŒIL !



Retrouvez les jours de ramassage de vos poubelles, les points d'apport volontaire et les déchèteries proches de chez vous sur notre carte interactive.

- Rapide et efficace, cet outil vous géolocalise grâce à l'adresse de votre domicile.
- Visualisez votre calendrier personnalisé !



AVEC LA RECYCLERIE 3R, DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS !

INUTILE POUR VOUS ?

Ne jetez plus vos objets, offrez-leur une seconde vie !

OBJETS ACCEPTÉS :

Mobilier (attention pas de matelas), appareils électroménagers / électriques, vaisselle, décoration, articles de maison / bricolage / jardinage / sport, livres, jeux, jouets, vêtements, tissus, cuivre, laiton, tous types de métaux hors ferraille, bois massif, contreplaqué épais en bon état, palettes / tourets, peintures.

VOUS POUVEZ DÉPOSER VOS DONS AUX HORAIRES SUIVANTS :

- Du mercredi au samedi : 9h - 17h
- Dimanche : 9h30 - 12h

AU 1 AVENUE DES MARCHANDISES À NEUILLY-SUR-MARNE

Lors de votre visite, n'hésitez pas à demander le programme des ateliers de sensibilisation sur la prévention des déchets !

Déposez, c'est collecté. R E S P I R E Z !

6 DÉCHÈTERIES GRATUITES

(SAUF GOURNAY-SUR-MARNE ET MONTFERMEIL, INTÉGRÉES AU RÉSEAU DU SIETREM)

LIVRY-GARGAN
60, RUE DE VAUJOURS
LUNDI, MERCREDI ET JEUDI : 9H - 12H ET 14H - 17H30
MARDI ET VENDREDI : 14H - 17H30
SAMEDI : 9H - 17H30
DIMANCHE : 9H - 13H30
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

LES PAVILLONS-SOUS-BOIS
9, BOULEVARD DE PARIS
LUNDI ET JEUDI : 14H - 17H30
MARDI, MERCREDI ET VENDREDI : 9H - 12H ET 14H - 17H30
SAMEDI : 9H - 17H30
DIMANCHE : 9H - 13H30
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

VILLEMOMBLE
ALLÉE DU PLATEAU
LUNDI, MERCREDI ET JEUDI : 9H - 12H ET 14H - 17H30
MARDI ET VENDREDI : 14H - 17H30
SAMEDI : 9H - 17H30
DIMANCHE : 9H - 13H30
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

NEUILLY-SUR-MARNE
AVENUE DES MARCHANDISES
LUNDI ET VENDREDI : 14H - 17H30
MARDI, MERCREDI ET JEUDI : 9H - 12H ET 14H - 17H30
SAMEDI : 9H - 17H30
DIMANCHE : 9H - 13H30
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

VAUJOURS
ROUTE DE COURTRY
DÉCHÈTERIE FERMÉE JUSQU'À NOUVEL ORDRE. ÉTUDES EN COURS POUR LA MISE EN CONFORMITÉ ET LA RÉALISATION D'UN NOUVEAU PROJET SUR CE SITE

GAGNY
3, CHEMIN D'ACCÈS AUX ABBESSES
LUNDI ET JEUDI : 14H - 17H30
MARDI, MERCREDI ET VENDREDI : 9H - 12H ET 14H - 17H30
SAMEDI : 9H - 17H30
DIMANCHE : 9H - 13H30
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

NOISY-LE-GRAND
9, RUE DE LA PLAINE
LUNDI ET JEUDI : 14H - 17H30
MARDI, MERCREDI ET VENDREDI : 9H - 12H ET 14H - 17H30
SAMEDI : 9H - 17H30
DIMANCHE : 9H - 13H30
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

GRAND PARIS GRAND EST S'AUTORISE À FERMER EXCEPTIONNELLEMENT SES DÉCHÈTERIES.

RETROUVEZ LES INFORMATIONS SUR [GRANDPARISGRANDEST.FR](http://grandparisgrandest.fr) OU 0 800 50 49 36

RECYCLERIE 3R NEUILLY-SUR-MARNE
AVENUE DES MARCHANDISES
DU MERCREDI AU SAMEDI : 9H - 18H
DIMANCHE : 9H30 - 12H
FERMÉE LES LUNDIS, MARDIS ET JOURS FÉRIÉS

HORAIRES DES DÉPÔTS :
DU MERCREDI AU SAMEDI : 9H - 17H
DIMANCHE : 9H30 - 12H
DÉPÔTS FERMÉS LES LUNDIS ET MARDIS ET JOURS FÉRIÉS

JE REPÈRE MON SECTEUR POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS

(ORDURES MÉNAGÈRES, EMBALLAGES ET PAPIERS, DÉCHETS VÉGÉTAUX, EMBALLAGES EN VERRE)

INFOS

CLIC INFO DÉCHETS
TOUTES VOS INFOS EN UN COUP D'ŒIL!



ORDURES MÉNAGÈRES	
SECTEUR 1	MERCREDI - SAMEDI
SECTEUR 2	MERCREDI - SAMEDI
SECTEUR 3	LUNDI - JEUDI
SECTEUR 4	LUNDI - JEUDI
SECTEUR 5	MARDI - VENDREDI
SECTEUR 6	MARDI - VENDREDI

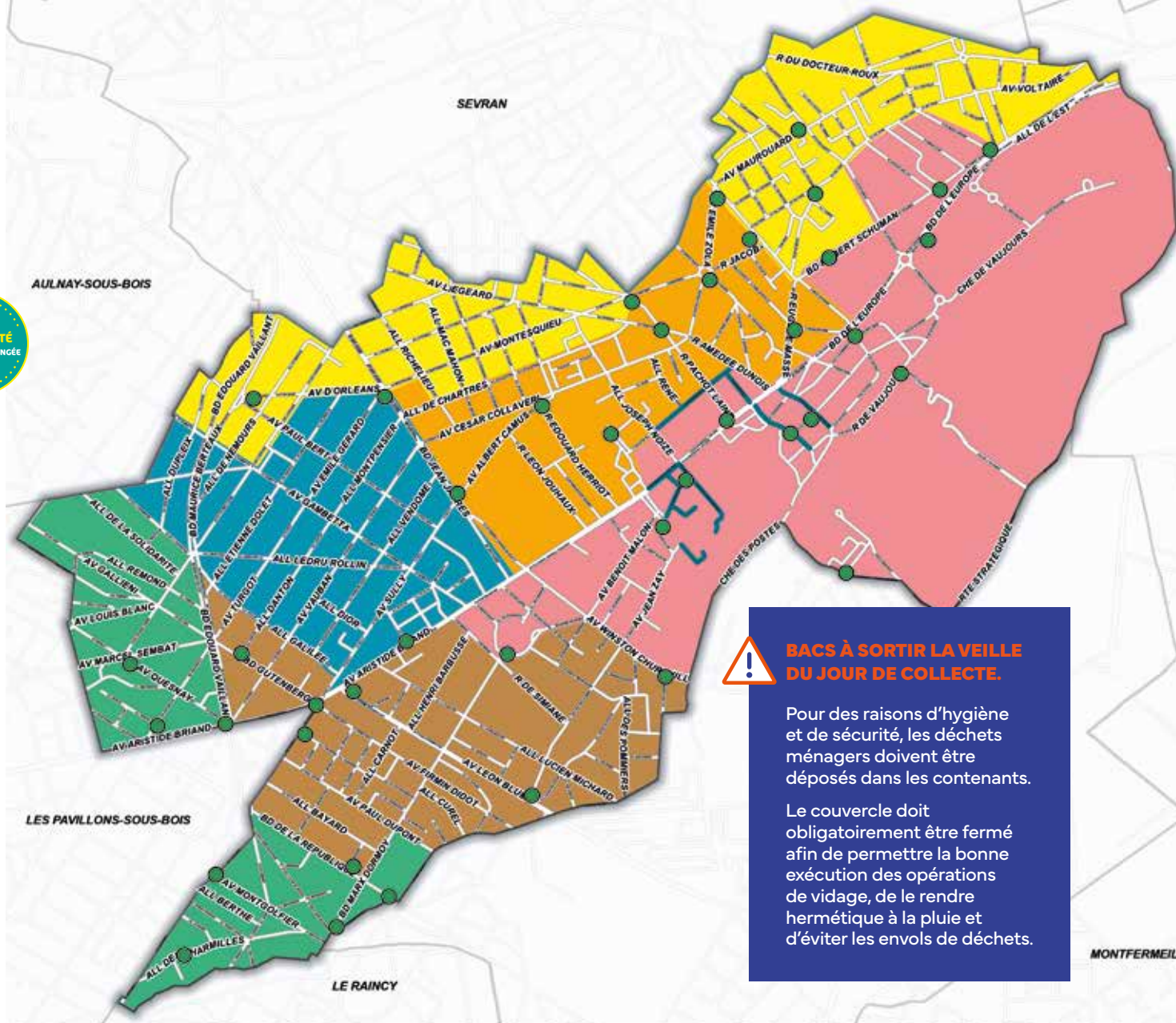
EMBALLAGES ET PAPIERS	
SECTEUR 1	LUNDI
SECTEUR 2	JEUDI
SECTEUR 3	MARDI
SECTEUR 4	VENDREDI
SECTEUR 5	MERCREDI
SECTEUR 6	SAMEDI
RUES EN BLEUES	MERCREDI

DÉCHETS VÉGÉTAUX DE MARS À DÉCEMBRE INCLUS	
SECTEUR 1	1 MARDI SUR 2 À COMPTER DU 3 MARS
SECTEUR 2	1 MARDI SUR 2 À COMPTER DU 3 MARS
SECTEUR 3	1 MARDI SUR 2 À COMPTER DU 10 MARS
SECTEUR 4	1 MARDI SUR 2 À COMPTER DU 10 MARS
SECTEUR 5	1 JEUDI SUR 2 À COMPTER DU 5 MARS
SECTEUR 6	1 JEUDI SUR 2 À COMPTER DU 12 MARS

EMBALLAGES EN VERRE LOGEMENTS INDIVIDUELS UNIQUEMENT	
SECTEUR 1	1 MERCREDI SUR 2 À COMPTER DU 7 JANVIER
SECTEUR 2	1 MERCREDI SUR 2 À COMPTER DU 7 JANVIER
SECTEUR 3	1 JEUDI SUR 2 À COMPTER DU 1 ^{ER} JANVIER
SECTEUR 4	1 JEUDI SUR 2 À COMPTER DU 1 ^{ER} JANVIER
SECTEUR 5	VENDREDI 2 JANVIER PUIS 1 VENDREDI SUR 2 À PARTIR DU 9 JANVIER
SECTEUR 6	VENDREDI 2 JANVIER PUIS 1 VENDREDI SUR 2 À PARTIR DU 9 JANVIER

POUR LES HABITATS COLLECTIFS
RENDEZ-VOUS SUR CLIC INFOS DÉCHETS DISPONIBLE SUR GRANDPARISGRANDEST.FR POUR VISUALISER L'EMPLACEMENT DES PAV* SUR VOTRE VILLE

***POINT D'APPORT VOLONTAIRE VERRE**



BACS À SORTIR LA VEILLE DU JOUR DE COLLECTE.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les déchets ménagers doivent être déposés dans les contenants.

Le couvercle doit obligatoirement être fermé afin de permettre la bonne exécution des opérations de vidage, de le rendre hermétique à la pluie et d'éviter les envois de déchets.

JE REPÈRE MON SECTEUR POUR LA COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

OBJETS ENCOMBRANTS	
SECTEUR 1	2 ^E MARDI DU MOIS
SECTEUR 2	1 ^{ER} MARDI DU MOIS
SECTEUR 3	4 ^E MARDI DU MOIS
SECTEUR 4	3 ^E MARDI DU MOIS

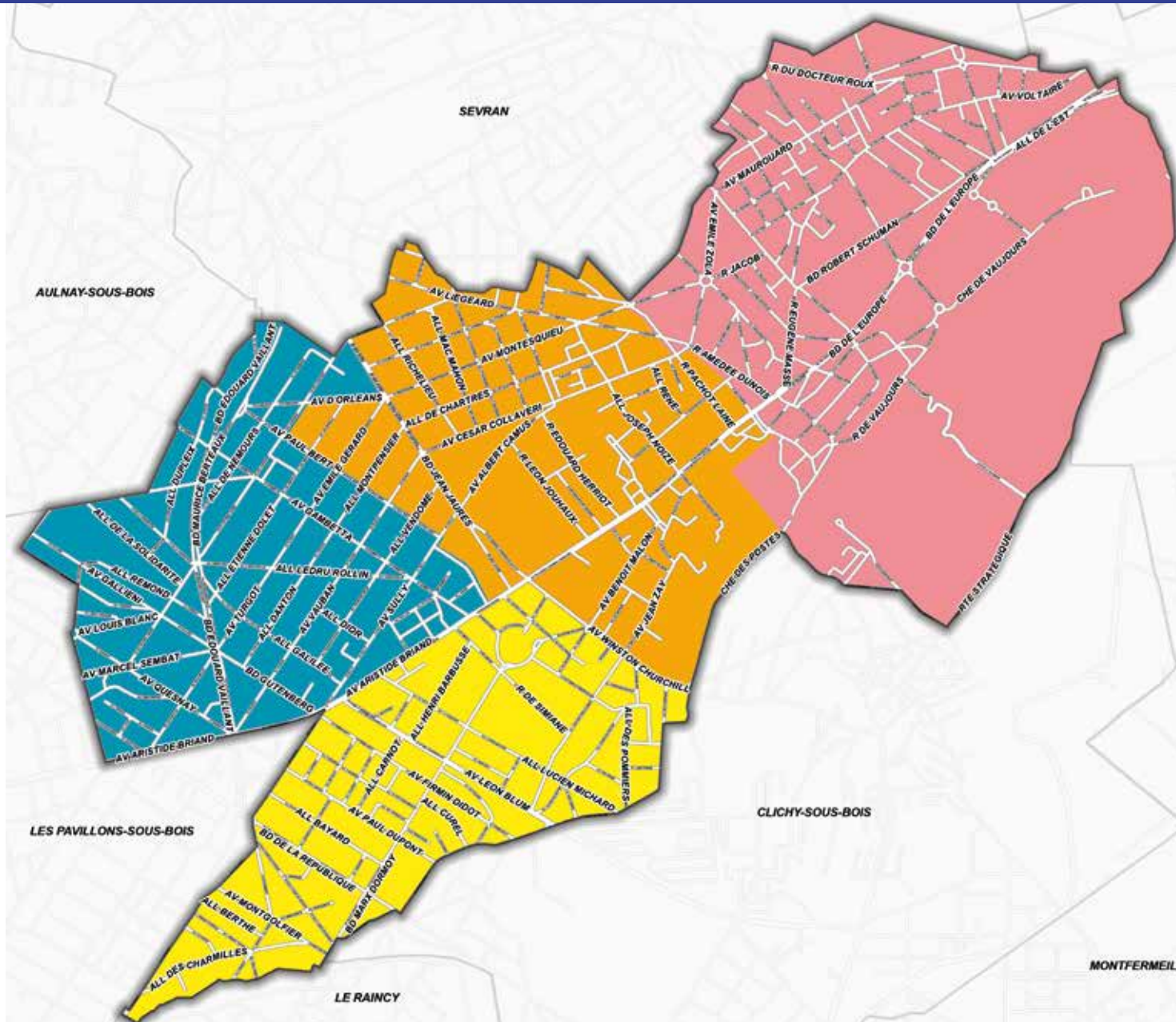
UNE COLLECTE SUPPLÉMENTAIRE MENSUELLE D'ENCOMBRANTS EST PRÉVUE DANS LES GRANDS COLLECTIFS IDENTIFIÉS PAR LA VILLE ET L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL.

COLLECTE DES SAPINS EN PORTE À PORTE

6 ET 20 JANVIER 2026
À DÉPOSER SANS DÉCORATION, SANS SAC À SAPIN NI NEIGE ARTIFICIELLE. LES SAPINS PEUVENT ÉGALEMENT ÊTRE DÉPOSÉS TOUTE L'ANNÉE DANS L'UNE DE NOS DÉCHÈTERIES.

À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

- Produits dangereux pour la santé et l'environnement (pots de peintures, huiles, batteries, etc.)
- Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)
- Gravats, branches, souches



CALENDRIER DE MES JOURS DE COLLECTE POUR LA COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS, DES DÉCHETS VÉGÉTAUX ET DES EMBALLAGES EN VERRE

(À DÉPOSER DEVANT CHEZ VOUS OU DANS LES ZONES DÉDIÉES, LA VEILLE AU SOIR SANS GÊNER LA CIRCULATION DES PIÉTONS)

		JANV.	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
OBJETS ENCOMBRANTS													
SECTEUR 1	2 ^E MARDI DU MOIS	13	10	10	14	12	9	15	11	8	13	10	8
SECTEUR 2	1 ^{ER} MARDI DU MOIS	6	3	3	7	5	2	7	4	1	6	3	1
SECTEUR 3	4 ^E MARDI DU MOIS	27	24	24	28	26	23	28	25	22	27	24	22
SECTEUR 4	3 ^E MARDI DU MOIS	20	17	17	21	19	16	21	18	15	20	17	15
DÉCHETS VÉGÉTAUX													
SECTEUR 1	1 MARDI SUR 2 À COMPTER DU 3 MARS			3-17-31	14-28	12-26	9-23	7-21	4-18	1-15-29	13-27	10-24	8
SECTEUR 2	1 MARDI SUR 2 À COMPTER DU 3 MARS			3-17-31	14-28	12-26	9-23	7-21	4-18	1-15-29	13-27	10-24	8
SECTEUR 3	1 MARDI SUR 2 À COMPTER DU 10 MARS	PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE, SE RENDRE EN DÉCHÈTERIE	PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE, SE RENDRE EN DÉCHÈTERIE	10-24	7-21	5-19	2-16-30	14-28 COLLECTE 9H*	11-25	8-22	6-20	3-17	15
SECTEUR 4	1 MARDI SUR 2 À COMPTER DU 10 MARS			10-24	7-21	5-19	2-16-30	14-28 COLLECTE 9H*	11-25	8-22	6-20	3-17	15
SECTEUR 5	1 JEUDI SUR 2 À COMPTER DU 5 MARS			5-19	2-16-30	14-28	11-25	9-23	6-20	3-17	1-15-29	12-26	10
SECTEUR 6	1 JEUDI SUR 2 À COMPTER DU 12 MARS			12-26	9-23	7-21	4-18	2-16-30	13-27	10-24	8-22	5-19	17
EMBALLAGES EN VERRE LOGEMENTS INDIVIDUELS UNIQUEMENT													
SECTEUR 1	1 MERCREDI SUR 2 À COMPTER DU 7 JANVIER	7-21	4-18	4-18	1-15-29	13-27	10-24	8-22	5-19	2-16-30	14-28	11-25	9-23
SECTEUR 2	1 MERCREDI SUR 2 À COMPTER DU 7 JANVIER	7-21	4-18	4-18	1-15-29	13-27	10-24	8-22	5-19	2-16-30	14-28	11-25	9-23
SECTEUR 3	1 JEUDI SUR 2 À COMPTER DU 1 ^{ER} JANVIER	1-15-29 COLLECTE 9H*	12-26	12-26	9-23	7-21	4-18	2-16-30	13-27	10-24	8-22	5-19	3-17-31
SECTEUR 4	1 JEUDI SUR 2 À COMPTER DU 1 ^{ER} JANVIER	1-15-29 COLLECTE 9H*	12-26	12-26	9-23	7-21	4-18	2-16-30	13-27	10-24	8-22	5-19	3-17-31
SECTEUR 5	VENDREDI 2 JANVIER PUIS 1 VENDREDI SUR 2 À PARTIR DU 9 JANVIER	2-9-23	6-20	6-20	3-17	1-15-29	12-26	10-24	7-21	4-18	2-16-30	13-27	11-25
SECTEUR 6	VENDREDI 2 JANVIER PUIS 1 VENDREDI SUR 2 À PARTIR DU 9 JANVIER	2-9-23	6-20	6-20	3-17	1-15-29	12-26	10-24	7-21	4-18	2-16-30	13-27	11-25

*ATTENTION : POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, LES COLLECTES DU 1^{ER} JANVIER ET 14 JUILLET DÉBUTENT À 9H. MERCI DE NE PAS SORTIR VOS DÉCHETS LA VEILLE, MAIS UNIQUEMENT LE JOUR DE LA COLLECTE AVANT 9H.

TOUT DÉPÔT EN DEHORS DE CE CALENDRIER EST CONSIDÉRÉ COMME UN DÉPÔT SAUVAGE. POUR RAPPEL, IL EST INTERDIT DE JETER OU D'ABANDONNER SES DÉCHETS DANS LA RUE AINSI QUE DE DÉPOSER SES DÉCHETS SUR LA VOIE PUBLIQUE SANS SE CONFORMER AUX RÈGLES DE COLLECTE SOUS PEINE D'AMENDE.